



Nombre de Conseillers Communautaires :

- en exercice : 82
- présents titulaires : 57
- présents suppléants : 2
- procurations : 11
- votants : 70
- suffrages exprimés : 70
- abstentions : 0
- pour : 70
- contre : 0

DELIBERATION n° 2026/109

L'an deux mille vingt-six, le 16 juin à 18 heures 30, le Conseil Communautaire du Plateau de Lannemezan, légalement convoqué le 9 juin 2026, s'est réuni, à la salle des fêtes de Galan, sous la présidence de Monsieur Laurent LAGES. Madame Joëlle ABADIE a été désignée secrétaire de séance.

**Présents titulaires/suppléants :** Mathieu CONSTANZA, Pascale LEONARD, Bruno FOURCADE, Roger LACOME, Albert BEGUE, Philippe SOLAZ, Maryvonne HEGUY, Karine MEDOUS, Francis ESCUDE, William COCHET, Jean-Marc BEGUE (suppléant de Viviane BARBAZAN), Arnaud DELAS, Régine SARRAT, Rose-Marie COLOMES, Xavier SARNIGUET, Jean-Paul LARAN, Pierre DUBARRY, Jean-Marc DUPOUY, Alain PIASER, Catherine CORREGE, Bernadette GACHASSIN, Ludovic PONTICO, Véronique MOUNIC, Bernadette SABATHIER, Benjamin BLUTHE-RAMONE, Jean-Charles LAUREYS, Nicolas COLOMES, André QUINON, Léa DELORME, Nathalie SALCUNI, Laurent LAGES, Sylvie ORTEGA, Stéphanie NOGUES, Joël MANO, Christophe CAILLEAUX, Mathilde LACRAMPE, Pierre DE MACEDO, Fabienne ALMERAS, Frédéric SIBOUT, Patrick DA SILVA, Bernard PLANO, Aurélia RABEJAC, Robert MONZANI, Hervé LE QUANG HUY, Nadia MORILHON, Chrystelle MAUPAS, Dominique ZAPPAROLI, Joëlle VIGNEAUX, Véronique MAZOUÉ, Christiane ROTGE, Denis BARRERE, Elisa PANOFRE, Evelyne DESSAINT, Aimé COURTADE, Valérie BLANC (suppléante de Isabelle FOUQUET), André RECURT, Joëlle ABADIE, François DABEZIES et Didier FAVARO.

**Titulaires ayant donné procuration :** Philippe SOLANS à Philippe SOLAZ, Noël ABADIE à Bruno FOURCADE, Jean-Marc GRANIE à Bernard PLANO, Céline CASSAGNEAU à Joëlle VIGNEAUX, Patricia CORREGE, Philippe LACOSTE à Mathilde LACRAMPE, Christine MAS à Joël MANO, Sébastien VERTUEL à Sylvie ORTEGA, Stéphanie DUVIEILH à Frédéric SIBOUT, Malika MARKIEWICZ à Patrick DA SILVA, Stéphanie LAGLEIZE à Aurelia RABEJAC et Jean-Paul COMPAGNET à Joëlle ABADIE.

**Absent excusé :** Frédérique BERNIGOLE, Monique KATZ, Véronique CABANAC, Jean-Marie VIGNES, Romain CAUCHOIS, Michel DABAT, Serge SOHIER, Alain DASQUE, Patrick ABADIE, Yves PÉRÉ et Valérie DUPLAN.

**Objet : Désignation de représentants de la CCPL aux comités locaux pour l'emploi (CLPE)**

**Considérant** l'arrêté préfectoral portant composition du Comité Local Pour l'Emploi (CLPE).

Le CLPE constitue un espace central de coordination des politiques de l'emploi à l'échelle territoriale, permettant de définir des priorités d'action en lien avec les besoins des entreprises et des publics.

Suite à l'installation du nouveau conseil communautaire la composition des CLPE doit être révisée.

Le conseil communautaire est donc invité à désigner 1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant au sein du CLPE.

**Considérant** qu'après présentation aux membres du conseil communautaire, à l'unanimité des voix, il est décidé de ne pas procéder au scrutin secret ;

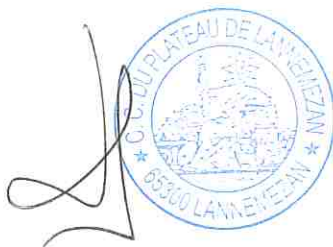
## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Le Président entendu, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix exprimées,**

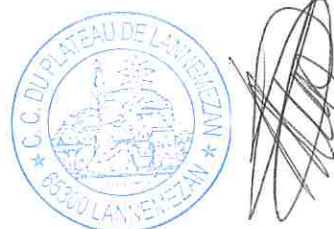
## DECIDE

- **De désigner Monsieur Alain PIASER en qualité de représentant titulaire de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan au sein des Comités Locaux Pour l'Emploi (CLPE) et de désigner Benjamin BLUTHE-RAMONE en qualité de suppléant**

Le Président  
Laurent LAGES



La secrétaire de séance  
Joëlle ABADIE



Publiée le **29 JUIN 2026**

Accusé de réception en préfecture  
065-200070787-20260616-2026-109-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2026  
Date de réception préfecture : 29/06/2026

Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.